

# Mag de Liginiac

*je suis*  
**HAUTE  
CORRÈZE**



## Un Noël féérique

**LES TRAVAUX**  
sur la commune  
P 4

**LA MAIRIE EN ACTION**  
Le parcours sensoriel de la  
Marpa P 7

**VIE DE L'ÉCOLE**  
Une rentrée et des  
nouvelautés P 14

**PATRIMOINE**  
L'histoire du Tacot  
P 12

## Samedi 8 février

À partir de 15h, journée jeux de société avec l'association Kant'in et la bibliothèque à la salle des fêtes. Petite restauration au profit de l'association Kant'in.

## Samedi 15 février

Loto de l'école au Gymnase à partir de 19h.

## Samedi 22 février

Soirée jeux et crêpes par la compagnie DIX9 en partenariat avec la bibliothèque à la salle des fêtes à 17h. Olivier Besse propose de rire avec les mots sur le thème des métiers.

## Samedi 1<sup>er</sup> mars

Soirée choucroute proposée par le comité des fêtes à l'occasion de la fête de la chasse.

Renseignements au 06.45.38.54.75

## Mardi 4 mars

Défile du Carnaval dans le bourg avec les enfants du centre de loisirs de Haute Corrèze Communauté dès 14h30.

## Samedi 15 mars

Après-midi théâtre avec les Compagnons de la Bonne humeur suivi d'un repas sur réservation.

## Samedi 22 mars

One man show de Jean Michel Rallet, au profit de l'association Ami Lama.

## Dimanche 27 avril

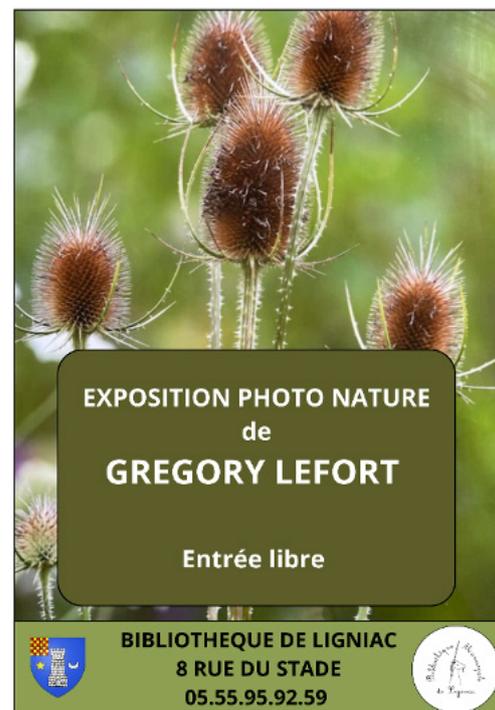
Loto organisé par les Compagnons de la Bonne Humeur au Gymnase.

## Dimanche 18 mai

Thé dansant organisé par les Compagnons de la Bonne Humeur.

## Vendredi 23 mai

Festival Coquelicontes avec Olivier Ponsot et son spectacle « Ailleurs juste à côté » à 19h.



## Mairie

1 Place de l'Église  
19160 Ligniac  
Tel : 05 55 95 90 01

## Numéros d'urgence

Samu : 15  
Police Secours : 17  
Pompiers : 18

## Cabinet d'infirmières

le Bourg, 19160 Ligniac  
05 55 46 64 52

## Bibliothèque

L'Eau-Grande  
19160 Ligniac  
Tél. 05 55 95 92 59  
Heures d'ouverture : de 9h à 12h  
et de 14h à 18h (mercredi, jeudi et  
vendredi), et de 9h à 12h (samedi)

## Agence postale

2 Place de l'Église  
19160 Ligniac  
Heures d'ouverture :  
lundi, mardi, jeudi, vendredi  
et samedi de 9h à 12h  
Tel : 05 55 96 76 85

## Déchetterie

ZA de Bèchefave  
19160 Neuvic  
Tel : 05 55 95 03 52  
Heures d'ouverture : lundi, mardi,  
mercredi, vendredi et samedi de  
9h à 12h et de 14h à 18h

## Intramuros

Téléchargez l'application des  
informations de votre commune.



## Magazine Municipal de Ligniac

Hiver 2024-2025 / Mairie de Ligniac, 1 Place de l'Église - 19160 Ligniac  
Directeur de la publication : Frédéric Bivert  
Comité de rédaction : Pierre-André Tronche, Frédéric Bivert, Vinciane Favre, Mireille Vincent,  
Crédit photos : Frédéric Bivert, Fotolia, Vinciane Favre, Louise Ajuste, DR (couverture)

Création de la Maquette : Com sur un Plateau  
Rédaction et mise en page : Com sur un Plateau, Frédéric Bivert, Vinciane Favre, les associations, HCC  
Impression : Graphitti / 400 exemplaires



# Le mot du Maire

Bonjour à toutes et tous,

Je tenais en ce début d'année à vous présenter les meilleurs vœux possibles pour 2025. Aux premiers jours de l'an nouveau, l'équipe municipale forme pour vous tous, des vœux de santé, bonheur, réussite, de paix et de justice. Ayons aussi une pensée pour les familles dans la difficulté. Je voudrais dire un grand merci à toutes les personnes qui me secondent dans la gestion de notre commune. Ce n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Parfois nous faisons face à des problèmes de voisinage, qui nous font penser que certains d'entre nous sont redevenus des gamins dans une cour de récréation, d'autres fois, une administration tatillonne, qui prend son temps, qui n'a jamais assez de justificatifs et nous impose de nouveaux règlements. Nous devons aussi arbitrer les dépenses. Vous vous doutez bien que nos recettes ne sont pas extensibles. Je vous laisse voir sur le site internet de la commune les chiffres.

Pour certains, 2024 n'a pas été forcément une année facile. Espérons que 2025 nous amène un peu plus de bien-être et soit plus agréable pour vous tous. Souhaitons d'être à l'abri également d'effets néfastes dus au changement climatique, beaucoup de communes ont été touchées l'année dernière. Les travaux de mises aux normes de nos Établissements Recevant du Public (ERP), notamment de sécurité et de rénovations continueront en 2025, ils sont indispensables.

Nous souhaitons aux nouveaux arrivants sur notre commune, la bienvenue. Depuis quelques temps, dans des constructions neuves ou dans de plus anciennes rénovées, des familles nouvelles se sont ou vont s'installer, souvent avec de jeunes enfants. Cela va nous permettre de continuer d'accueillir des élèves à la prochaine rentrée scolaire, et d'après l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Corrèze, 103 enfants sont déjà prévus dans les effectifs. Garder son école dans un village est fondamental et fédérateur.

Nous continuerons à soutenir les associations, qui, quel que soit leur domaine, participent activement à la vie communale. Notre bibliothèque est un formidable outil animé par Vinciane, qui a réussi à mettre en œuvre le fonctionnement avec des actions culturelles que nous connaissons, aussi n'hésitez pas à venir la voir et à emprunter les livres qui vous intéressent, et lui suggérer des idées qui vous tiennent à cœur.

Je vais conclure en vous confirmant qu'ensemble, nous continuerons à faire de Liginac un lieu où il fait bon vivre et où chacun peut trouver du bien-être.

Votre Maire

Un Noël en images



L'atelier du Père Noël



La passerelle enchantée



Le quai de la gare



La mascotte de Noël



Le marché de Noël



La forêt enchantée



Le centre de loisirs



L'atelier du Père Noël



La crèche de Noël

## Grand succès pour le marché de Noël de Liginiaç

À l'initiative du comité des fêtes, quelques élus de la mairie de Liginiaç, les employés municipaux, la Marpa, les associations, le Centre de Loisirs, Arlette, l'école, les commerçants et avec la participation des bénévoles, le village s'est animé tout un week-end pour fêter Noël.

Les festivités ont commencé dès le samedi après-midi par des ateliers créatifs à la bibliothèque suivi d'un spectacle pour les plus jeunes intitulé « Le jardin de Martin ». À la tombée de la nuit le public a déambulé dans le village pour découvrir les différentes installations et décorations de Noël ainsi que les vitrines animées des commerçants. En fin de parcours les nombreux visiteurs étaient venus déguster au restaurant le

Liginiaçois chocolat chaud, bretzel et vin chaud. Dès le lendemain, le marché de Noël accueillait un public venu nombreux pour découvrir les différents artisans et leurs créations : bois, crochet, compositions florales, bijoux, livres, les vêtements d'Elora ou encore les bières de Pascal Gout...

Les enfants mais aussi les adultes ont eu beaucoup de plaisir à se faire prendre en photo avec le Père Noël ou serrer la main d'Olaf. Balades en poneys, défilé de mode, maquillage et découverte du village décoré ont animé les festivités. Le dimanche midi les visiteurs ont pu déguster des huîtres, aligot préparé par les Saveurs du Terroir et des desserts confectionnés par les parents d'élèves de l'école.

## Un Noël en images (suite)



Le Noël des bébés



La vitrine de Véro au Vival



Le Noël de l'école



Le traîneau du Père Noël

### Marpa, les travaux avancent

Le conseil municipal a validé la première tranche de travaux à la Marpa, portant notamment sur les économies d'énergies et la structure du bâtiment. Après dépose des éléments existants par la société DBA Construction de Saint Léonard de Noblat, spécialisée et agréée en désamiantage, l'entreprise Gouny d'Ussel a réalisé le renforcement de l'isolation des allèges des coursives en 16 cm d'épaisseur avec un bardage de finition extérieur.



L'isolation extérieure du mur du pignon nord a été réalisée en 14 cm d'épaisseur avec un enduit de finition et un faux plafond en lames dans la zone de séchage du linge par l'entreprise Veau-Bretelle à Ussel... Enfin, deux brise-vent en aluminium ont été mis en oeuvre avec des lames verticales posées sur profils hauts et bas, côté nord par l'entreprise BRL Lachenaud de Saint-Pardoux-le-Vieux.



Le montant des travaux de cette première tranche s'élève à 46 981,50 euros TTC, il est financé par 30% du département de la Corrèze, 50% par la Carsat Centre Ouest, et 20% par la commune en fonds propres.

### Le tilleul débité

Les agents de la commune sont intervenus pour réaliser la coupe d'un tilleul dans le centre bourg.

En effet, cet arbre vieillissant était mort et il était préférable de le supprimer. Il a donc fait l'objet d'une découpe réalisée avec méthode par les agents des services techniques.

Le bois a été ensuite débité et stocké aux services techniques pour les besoins de la Marpa.



## Inauguration du parcours sensoriel de la Marpa

C'est sous un très beau soleil hivernal que jeudi 12 décembre 2024, la MARPA a accueilli les enfants et les assistantes maternelles des P'tites Crapouilles, le Père Noël étant passé avant l'heure pour leur porter un joli parcours sensoriel.

Cet espace permettra aux enfants et aux nounous d'échanger avec les résidents dans un cadre extérieur adapté, qui devrait voir fleurir de nombreuses animations et une longue et belle collaboration entre les deux structures.

Décoré à cette occasion pour Noël, il est pourvu d'un tipi, de tables et bancs, de bacs de plantation et d'une pergola qui sera végétalisée.

Ce jardin a pu être réalisé grâce à la participation des P'tites Crapouilles, de la MARPA, de la Commune de Ligniac, des agents techniques communaux et de l'entreprise Bussière Paysage, qui ont mis en œuvre l'aménagement, sans oublier le lycée agricole de Neuvic.

Merci à tous !



## Les 50 ans du COS

Frédéric Bivert, étant administrateur au COS, a proposé la candidature de Ligniac pour ce moment important. La commune a été désignée, pour organiser en Haute-Corrèze cet anniversaire.

Le 7 novembre dernier se sont déroulés sur la commune, les 50 ans du Comité des Œuvres Sociales de la Corrèze. Le COS du Personnel des Collectivités Territoriales et de leurs Etablissements Publics est une association de type loi 1901, créée en 1974 et destinée à :

- Rechercher l'amélioration des conditions matérielles et normales d'existence des familles du personnel des Collectivités Territoriales et de

leurs Etablissements Publics ;

- Contribuer par des moyens appropriés au développement et à la création d'œuvres sociales en faveur des personnels intéressés ;
- Assister les familles dans les circonstances difficiles qu'elles peuvent traverser.

L'assemblée générale a été organisée dans la salle des fêtes en présence de maires, de personnalités, de membres et correspondants de l'association. Le repas s'est déroulé dans le gymnase, avec une ambiance musicale.

Cette journée s'est terminée avec 22 personnes pour la visite du barrage de Marèges.



### Végétalisation du cimetière

Depuis des années, l'entretien des allées et circulations à l'intérieur du cimetière posent un problème récurrent. Du fait de l'interdiction de l'utilisation de produits de désherbage, de la contrainte de l'entretien par brulage et arrachage, nous avons été obligés de trouver une solution alternative.

Le procédé d'Hydroseeding est maintenant très répandu dans les cimetières, en France et à l'étranger. Il limite l'entretien dans le respect de l'environnement et de la biodiversité.

L'entreprise Chazal de Liginac est intervenue pour enlever l'ensemble des cailloux des allées et des intertombes. Une mise à niveau a également été réalisée. Début septembre, l'entreprise Seve Paysage d'Egletons a mis en œuvre le procédé. C'est une technique efficace pour végétaliser les sols pauvres et les terrains en pente, à base d'un mélange de semences spécifiques de type « tapis vert ».

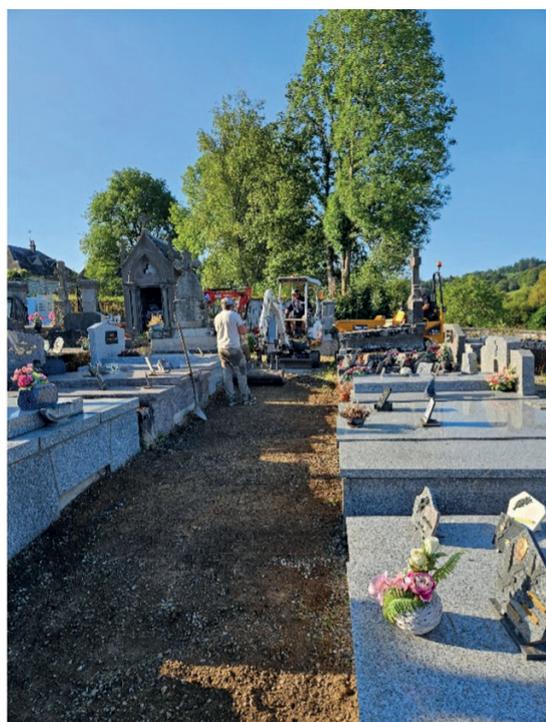
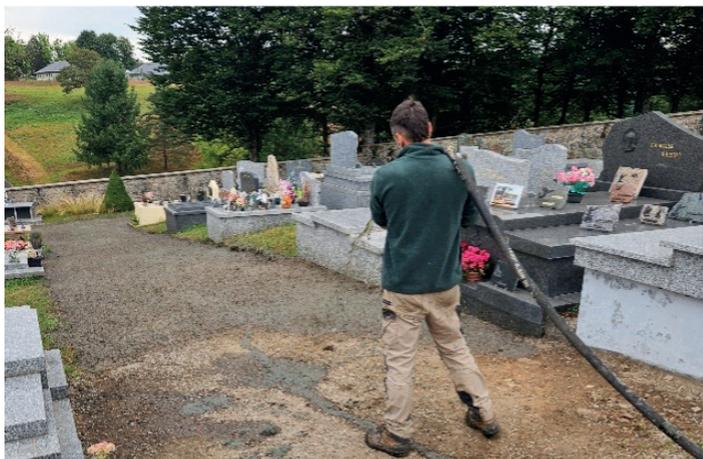
Cette technique est une méthode d'implantation d'une végétation choisie et dédiée à l'engazonnement des cimetières. Ce procédé de végétalisation se pose comme une solide alternative à la limitation de l'usage des produits phytosanitaires. Il consiste en une projection hydraulique, à l'aide d'engins et de lances dédiés, d'un mélange de semences adaptées aux sols pauvres, d'eau, d'engrais organiques, d'hydro-rétenteurs et de biostimulants. Une technique particulièrement valable pour engazonner les cimetières. Cette intervention

permet une rapidité de végétalisation sur les différentes surfaces et espaces. Les cimetières, qui cumulent différents revêtements et configurations sensibles à la pousse d'adventices et d'herbes indésirables, sont donc des sites d'intervention privilégiés pour ce type de végétalisation adaptée aux sols pauvres. Le talus de l'extension du cimetière a également été traité avec ce procédé.

Les bénéfices de l'hydroseeding sont multiples :

- homogénéité de l'implantation du couvert gazonnant, même sur des sols gravillonnés,
- absence de déstructuration du sol en place,
- limitation de la pousse des espèces indésirables et/ou invasives,
- augmentation des surfaces plantées entraînant une amélioration du cadre de vie,
- réduction du budget d'entretien en évitant le fastidieux travail de désherbage,
- couverture des sols et donc réduction du lessivage et de l'érosion.

Nous espérons que cette solution sera plus agréable pour tous, et ne posera plus de contrainte quotidienne pour nos agents municipaux qui pourront désormais se consacrer à d'autres travaux d'embellissement de nos espaces verts.



## Une nouvelle centenaire sur la commune

Elise Charvillat née Cipres a vu le jour à St-Amandin, dans le Cantal, le 6 septembre 1924. Elle est fille unique.

Sa maman Eugénie et son papa Jésus tenaient un commerce de boucherie-restaurant à St-Amandin.

Quand son papa est décédé, sa maman a vendu ce commerce pour venir exploiter un hôtel-restaurant à Marèges pendant la construction du barrage où travaillait son frère.

Elle est allée à l'école à Marèges et s'est mariée avec Georges Charvillat qui travaillait à l'usine S.N.C.F. de Marèges.

Puis George a été muté à l'usine hydroélectrique de Tramezaignes-Haute-Pyrénées. Ils ont habité la petite Commune de Loudenvielle, située à une vingtaine de kilomètres, pendant environ 5 ans. Elle se souvient d'avoir été isolée chez elle, pendant 1 mois, à cause des avalanches qu'elle



voyait dévaler de sa fenêtre. Son mari est revenu ensuite travailler à la Centrale hydroélectrique de Coindre dans le Cantal puis à l'usine de Marèges.

Le couple a eu 5 enfants : 4 filles et 1 garçon.

À la retraite de Georges, les époux sont allés habiter à Manzagol et au décès de la maman d'Elise ils sont revenus à Marèges et ont repris l'exploitation de l'hôtel-restaurant.

Au décès de Georges, Elise a continué de tenir l'hôtel-restaurant.

À la retraite, Elise passait 6 mois à Marèges et 6 mois chez l'une de ses filles. Elle reste désormais à Marèges avec sa fille Jeanne.

Comme vous pouvez le constater, Elise a eu une vie bien remplie, ce qui lui a permis de rester en excellente forme. Nous lui souhaitons encore plein de bons moments à Liginiaç.

## Le Liginiaçois



Nous avons appris à la mi-novembre que les gérants du restaurant communal souhaitaient terminer leur exercice au 31 décembre 2024.

La commune tient à remercier Romain et Julie pour avoir tenu ce commerce pendant 5 ans. Dans ces conditions, il est évident que ce commerce doit être repris au plus vite pour assurer le bar, le restaurant, le tabac et journaux.

Après avoir mis en place des annonces, nous avons quelques candidats, et nous espérons trouver des personnes qui auront l'envie de participer au dynamisme de notre commune...

## L'Usu à Liginiaç



Le week-end du 30 août au 1er septembre notre commune a accueilli l'équipe de rugby d'Ussel, (Union Sportive Usselloise), évoluant en Fédéral 3, pour leur stage de cohésion et de préparation à la nouvelle saison 2024/2025.

Était prévu au programme : parcours d'orientation chronométré (canoë et course à pied), préparations physiques et entraînements.

Les joueurs ont pu bénéficier des infrastructures, (gymnase, douches, terrain de foot, ...) mises à leur disposition par la commune. L'équipe dirigeante de l'USU et les joueurs ont été très satisfaits de l'accueil et de nos équipements. Les repas ont été préparés par le Liginiaçois.

### Réglementation des boîtes aux lettres

La commune a fait le point avec les services de la poste concernant la distribution du courrier. Il apparaît que beaucoup de maisons ne sont pas équipées de boîtes aux lettres normalisées, avec le nom des occupants etc...

Voici ci-dessous un rappel de la normalisation des boîtes aux lettres.

Une boîte aux lettres sert à recevoir à domicile tous types d'envois (colis, courriers, presse...), elle doit être positionnée à l'adresse indiquée, en bordure de voie ouverte à la circulation publique et placée à l'entrée d'un logement, à un endroit accessible sans danger par votre facteur. N'oubliez pas d'inscrire dessus le nom de tous les habitants du foyer dans le porte-étiquette prévu à cet effet.

Assurez-vous que votre boîte aux lettres est bien équipée d'une serrure compatible « Pass facteur » pour permettre le dépôt ou l'enlèvement de vos colis (retours ou expéditions depuis votre boîte aux lettres). Pour votre maison, vous aurez besoin d'une boîte aux lettres individuelle de grande profondeur normalisée aux standards des services postaux avec une serrure compatible facteur, ces boîtes aux lettres existent en 1 porte ou 2 portes dans de nombreux coloris.

Une norme s'impose pour toutes les habitations

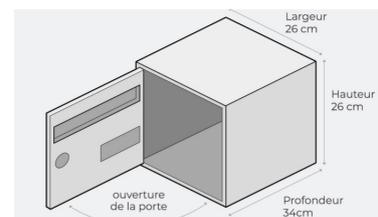
construites après le 12 juillet 1979. Pour qu'une boîte aux lettres soit « normalisée », elle doit respecter certaines dimensions :

- Au moins 26 cm x 26 cm x 34 cm pour la boîte aux lettres en elle-même ;
- 23,5 cm x 2,4 cm pour la fente d'introduction (taille standard pour les boîtes françaises) ;
- 1 cm x 2,4 cm minimum pour le porte-nom.

Vous pouvez choisir une boîte aux lettres d'un plus grand format, l'essentiel c'est une ouverture compatible avec la distribution postale.

Il existe également une réglementation pour l'implantation de votre boîte aux lettres. Elle doit être installée à 1,5 mètres maximum de hauteur au sol. Pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, 30% des boîtes doivent être installées entre 0,9 m et 1,3 m de hauteur.

Une fois que vous avez choisi votre boîte aux lettres normalisée, il convient de l'installer correctement. Celle-ci doit être accessible et à la bonne hauteur. Pour le mode d'installation, vous avez le choix entre l'encastrer, la fixer sur un mur ou la poser sur pied. C'est à vous de faire votre choix selon vos envies mais aussi les contraintes de votre habitation.



### Information

Suite à l'interrogation de certains habitants, je tenais à faire le point avec vous concernant le projet de construction d'un établissement d'élevage de porc sur la commune.

Tout d'abord, l'étude du bâtiment d'élevage a fait l'objet d'une instruction particulière, puisque ce bâtiment est classé ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), il est de conception moderne, avec différents traitements et notamment concernant les odeurs. Au vu du retour favorable des différents organismes et notamment de l'avis de la chambre d'agriculture, du SDIS de la Corrèze, d'ENEDIS, du syndicat du Riffaud, le Syndicat de la Diège, et du contrôle de la légalité, il est difficilement concevable que le maire puisse refuser le permis de construire, sous peine que la commune soit condamnée par le tribunal administratif.

Par contre, l'installation comporte un 2<sup>ème</sup> élément, à savoir le plan d'épandage des matières prévu sur notre commune et d'autres communes avoisinantes qui est disponible dans le dossier avec des zones parfaitement définies. Cet épandage fait partie de l'enquête publique qui sera ouverte à partir du 17 février et ce pour un mois. Il appartient aux habitants de s'exprimer sur le registre mis à disposition à la mairie. Les conseils municipaux des différentes communes concernées, devront donner leur avis par délibération. Et c'est l'Etat, et l'Etat seul, à travers le préfet de la Corrèze, qui donnera l'accord ou non pour la réalisation du projet.

Si l'Etat ne donne pas son accord sur ce plan d'épandage, la porcherie ne sera pas réalisée.

Le secrétariat de mairie et moi-même sont à votre disposition Pour tout autre renseignement.

Frédéric BIVERT - Maire de Liginiac

## Des sabotiers à l'épicier, histoire de la famille Coppéré

Texte de Daniel Lascoutounas

Après quelques recherches, monsieur Daniel Lascoutounas de Liginiac a finalisé un petit historique sur la famille « Coppéré » qui tenait une épicerie, à Chantegril entre 1910 et la deuxième guerre après avoir été sabotiers, à Chaux, avant la première guerre.

Hormis quelques imprécisions ou interprétations, toutes les dates et les lieux sont issus de documents officiels.

### Origines

COPPERE Mathieu, le père, était originaire de St

Priest la Prune, petite commune de la Loire qui jouxte l'Allier et le Puy de Dôme. De nombreux membres de cette famille étaient des sabotiers qui travaillaient souvent ensemble.

Né le 3 septembre 1882 à St Priest, il est mort pour la France pendant la guerre de 14/18. Dans des conditions qui n'ont pas été trouvées, il a rencontré Anne Eugénie MATHIEU et l'a épousée le 8 mai 1909 à St Donat. (Le prénom du mari est aussi le nom de l'épouse !!) MATHIEU Anne Eugénie. famille d'agriculteurs originaire de St Donat, commune du Puy de Dôme, proche de la Corrèze et de Bort les Orgues (25kms).

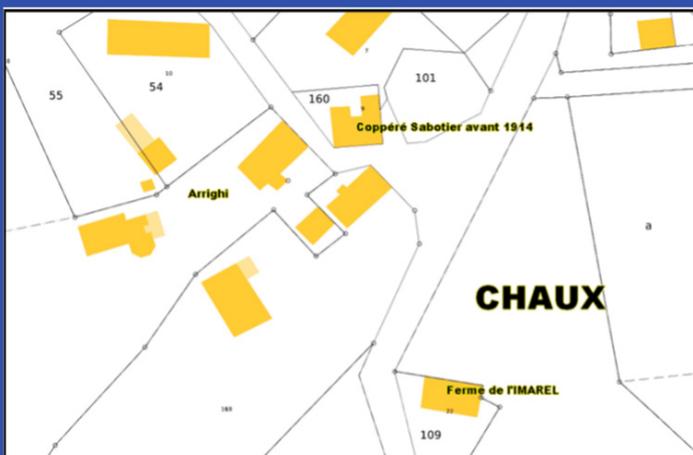
Née le 2 mars 1886 à St Donat et décédée le 23 août 1964 en cette commune. Elle avait deux sœurs :

- Joséphine Catherine née le 19 mars 1884 à St Do-

### Photos

(par déduction et selon les documents en notre possession)

- À gauche Mathieu COPPERE,
  - Au centre Eugénie COPPERE née MATHIEU,
  - L'autre femme à droite serait Joséphine Catherine la sœur aînée d'Eugénie,
  - Les trois jeunes pourraient être des cousins. Selon certains documents, le sabotier s'entourait de plusieurs cousins ou cousines pour son travail.
- Comme dit plus haut la maison se trouve sur la petite place de Chaux. Il est difficile d'aller plus loin dans l'étude, car nous devons nous contenter d'interpréter les éléments en notre possession. Les témoins de cette période se font rares...



nat et décédée le 3 mai 1964 en cette commune, 3 mois avant sa sœur Eugénie.

- Anaïs née le 3 octobre 1891 à St Donat et décédée le 27 juin 1981 en cette commune.

Les deux sœurs ont vécu à Liginiac entre les deux guerres.

### Liginiac

Après leur mariage en 1909, Mathieu COPPERE et son épouse Eugénie se sont installés à Liginiac comme sabotiers. Il n'a pas été trouvé de date précise mais c'est nécessairement entre 1909 (leur mariage) et 1911 car, à cette date, ils sont recensés comme sabotiers domiciliés à Chaux.

La petite maison devant laquelle « les sabotiers » sont pris en photo se situe dans le centre de Chaux. Elle appartenait à la famille Despert (voir cadastre en annexe). Le père de famille est mort

pour la France. Son nom figure sur le monument aux morts de St Priest. Il laissait une jeune veuve de 30 ans. Ils n'auraient pas eu d'enfants. On peut penser que sa veuve, qui n'a pas pu continuer la fabrication de sabots, s'est retournée vers le commerce et nous la retrouvons épicière à Chantegril lors du recensement de 1921. Ses sœurs sont alternativement recensées avec elle jusqu'en 1936. Selon la grand-mère de Daniel Lascoutounas, elle serait repartie à Saint Donat pendant la dernière guerre.

L'épicerie, qui était en bois, n'a pas résisté au temps et il ne restait plus qu'un tas de bois et de gravats fin 1950 début 1960. (Voir l'emplacement sur le cadastre en annexe). C'est sur cette parcelle qu'Éliane et Raymond Arzac ont construit leur maison.

## Tribune

Bonjour à toutes et tous,

Nous vous souhaitons le meilleur pour 2025.

Nous tenons à remercier tous les acteurs qui participent à la vie de notre commune, agents de la collectivité, associations (la réussite des décorations de Noël et son marché en est la parfaite illustration).

LIBERTE D'EXPRESSION.

Beaucoup d'entre vous nous ont demandé pourquoi nous n'avions pas de tribune dans le numéro 40. Mr Le Maire a refusé nos écrits, il y avait selon

lui trop de mensonges. Nous lui avons demandé par mail le 6 novembre les passages qui justifient cette censure. Pas de réponse ! Nous vous laissons à votre propre analyse.

Avons nous encore le droit de s'exprimer ?

La recherche de la vérité est difficile et l'exprimer est un risque de se faire exclure. Malgré tout, nous avons fait le choix de vivre notre vie à chercher et à défendre cette vérité.

Une nouvelle fois, belle année 2025.

Michel Braz Gilles Bussièrre.

## État-Civil

### Décès

Mme Jeanne MANZAGOL décédée le 15 janvier 2025

### Naissances :

- Alessyo PIRET né le 1<sup>er</sup> novembre 2024

- Gabriel, Paul, Joseph AUDUC né le 16 décembre 2024

## L'histoire du Tacot, ce petit train à vapeur



Le 11 janvier dernier, l'association Liginiac Patrimoine par la voix de son président Claude Tronche, honorée par la présence du maire Frédéric Bivert et de nombreux conseillers, a accueilli à la salle des fêtes de Liginiac plus d'une centaine de personnes à une réunion publique avec projection et commentaires de monsieur Hervé Moreau intarissable sur le Trans-Corrézien et ses 3 lignes SNCF et plus particulièrement sur l'itinéraire Us-sel-Neuvic.

Le « Tacot » était un petit train à vapeur qui permettait de transporter voyageurs et matériaux. Il fut inauguré par le président R. Poincaré en 1913 qui était venu en personne à Neuvic. Tous les itinéraires furent présentés avec les ouvrages d'art dont le viaduc des Rochers Noirs rouvert récemment au public et quelques gares qui ont été rénovées telles celles de Chirac-Bellevue et quelques autres sur les

autres itinéraires. En revanche, la gare de Liginiac a été déplacée et reconstruite dans le bourg.

Le secrétaire Jacques Graff précise que son défunt ami Louis Besairie lui contait ses expériences, telles que les déraillements, ses montées et descentes du train en marche pour aller ou revenir de l'école notamment afin de ne pas attendre d'arriver à la gare de Sérandon sise à la sortie de Labissière et le bonheur d'avoir connu cette époque.



Sachez aussi qu'il est possible de voir l'ancienne locomotive 030 numéro 4 du Tacot, toujours en activité, repeinte en vert et propriété des Chemins de Fer de la Baie de Somme entretenue par des passionnés. Cette sympathique réunion s'est terminée par un pot de l'amitié.

## Nouvelles de l'école !

L'école de Ligniac commence l'année scolaire sur une belle dynamique. Depuis la rentrée, cinq nouvelles inscriptions ont été enregistrées : trois en moyenne section (MS), une en cours préparatoire (CP) et une en cours moyen 1<sup>ère</sup> année (CM1). Nous saluons également l'arrivée prochaine de deux tout-petits (TPS) dès janvier. Nous souhaitons bon vent à l'élève qui nous a quittés.

### Une rentrée sportive et culturelle

- Activité escrime : les élèves de CM1 et CM2 découvriront le maniement du fleuret avec le début de leur cycle d'escrime prévu le 14 janvier.
- Escalade : les élèves de CE2 et CM1 s'essayeront à l'escalade à partir du 30 janvier. Une belle opportunité pour travailler leur agilité et leur esprit d'équipe.
- Cycle piscine : du 4 au 15 novembre, les CE1 et CE2 ont participé à un cycle piscine. Une expérience

enrichissante pour apprendre ou se perfectionner dans le milieu aquatique.

- Spectacle pour les petits : les élèves de TPS, PS et MS ont eu la chance d'assister à un spectacle enchanteur offert par les Petites Crapouilles le 16 janvier. Un moment magique qui restera gravé dans leurs souvenirs.
- Des ateliers à la bibliothèque sur le thème des contes ont été organisés par Vinciane.
- Sans oublier la galette des rois

### Du jardin à la soupe !

Un grand merci à Karine, qui régale petits et grands avec ses délicieuses soupes. Les légumes, soigneusement récoltés par les élèves dans le jardin de l'école, sont transformés avec amour en plats chauds et savoureux. Une belle manière de lier apprentissage, plaisir et alimentation saine !



## Amelie, la coiffeuse itinérante qui réinvente son métier avec passion et éthique

Originnaire de la Marne, Amelie, 40 ans, est bien plus qu'une simple coiffeuse itinérante. Avec une reconversion professionnelle inspirante post-COVID et une vision unique du métier, elle propose une approche artisanale, respectueuse et adaptée aux besoins de sa clientèle, tout en parcourant les routes au volant de son salon ambulancier.



### Un parcours atypique et résilient

En 2021, après avoir passé son CAP coiffure en candidate libre grâce à une formation à distance, Amelie obtient le titre d'artisan. La crise sanitaire l'a poussée à se réinventer et à transformer une passion en véritable métier. Dans un premier temps, elle exerce à domicile, mais très vite, elle aspire à une formule différente, éloignée des contraintes des salons classiques et des prestations en intérieur.

« Le domicile ne me convenait pas : s'adapter à l'espace, à la luminosité, ce n'était pas pour moi. Je voulais un concept proche des clients, sans le brouhaha et la routine d'un salon classique », confie-t-elle.

### Le choix de l'itinérance

Déterminée à offrir un service différent, Amelie opte pour un salon ambulancier, une solution qui lui permet de combiner la proximité humaine et la qualité des prestations. Après avoir navigué entre différentes démarches administratives (dont une validation d'acquis par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat), elle a lancé officiellement son activité ambulante en octobre 2024 en caravane.

Son emploi du temps est savamment organisé : de Sérandon à Lamazière, en passant par Neuvic et Liginac, elle sillonne les villages pour coiffer des clients de tous âges et tous styles.

### Des prestations écoresponsables et sur mesure

Soucieuse de limiter l'impact des produits chimiques dans ses prestations, elle privilégie les solutions naturelles et biologiques. Formée à Toulouse par un salon partenaire spécialisé, elle maîtrise l'utilisation des colorations végétales, notamment celles de la

marque Couleur Gaïa.

« Je voulais proposer des prestations respectueuses de la santé et de l'environnement. J'ai cherché des formations et des produits français qui répondent à ces critères. Aujourd'hui, j'utilise des poudres minérales contenant seulement 5 % de chimie et des colorations bio. »

Elle s'adresse à toutes les têtes, qu'elles soient classiques ou plus audacieuses. Son expérience, qui inclut des festivals – dont un en Allemagne –, l'a enrichie d'une sensibilité artistique qu'elle met à profit pour satisfaire ses clients.

Elle est fière de proposer un service personnalisé, qui mise sur la proximité et l'authenticité et qui séduisent.

### Un avenir prometteur

Pour l'avenir, Amelie ne manque pas de projets. Dès cet été, elle prévoit d'étendre son activité grâce à un partenariat avec un camping de Neuvic qui souhaite l'accueillir tous les lundis. Elle espère également participer à davantage de festivals, tout en continuant à développer sa clientèle dans les communes qu'elle dessert déjà.

Avec passion, éthique et créativité, elle a réussi à transformer un métier traditionnel en une expérience unique, proche des gens et de leurs besoins. Une démarche qui lui permet de se démarquer et de fidéliser une clientèle toujours plus enthousiaste.

« Je suis aussi partenaire de « Capillum » Clermont Ferrand entreprise qui recycle les cheveux et de « Fake Hair don't care » en faveur des personnes atteintes du cancer ». Elle est également coiffeuse bénévole aux restos du cœur de Neuvic.

**Téléphone : 06 48 33 34 38**

**Sérandon : mardi matin, Neuvic : mercredi matin, Liginac : mercredi après-midi, Palisse : 2<sup>ème</sup> jeudi du mois matin, Lamazière : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois matin**

## À la bibliothèque cette année

L'année 2025 a démarré avec les Nuits de la lecture. Des lectures et le jeu de piste « A la recherche du Petit Poucet » ont été proposés.

Pour la suite du programme :

### Des prix pour tous !

- Le prix des lecteurs corréziens :  
Proposé la BDP \*

Cette année les 17 participants doivent classer les 5 ouvrages par ordre de préférence avant fin mars. Les 2 titres sélectionnés seront soumis à un deuxième vote au mois de juin.



- Le prix des Bulles :

Première édition lancée par la médiathèque de Haute Corrèze Communauté, ce prix destiné aux adolescents mais aussi aux adultes, invite à sélectionner jusqu'à fin avril une bande dessinée parmi les 4 proposées.



- Le prix des jeunes lecteurs de Ligniac :  
Initié par Antonin, un jeune lecteur de la bibliothèque ce prix propose pour sa 3<sup>ème</sup> année une sélection d'ouvrages pour donner envie de lire aux enfants de 9 à 13 ans. La proclamation des résultats aura lieu le samedi 14 juin et sera l'occasion d'échanger sur les lectures de chacun autour d'un petit apéritif.



- Le prix de l'album :

Les plus jeunes ont aussi leur prix. Organisé par la BDP, le prix départemental de l'album jeunesse récompense un album dans 2 catégories 2/4 ans et 5/7 ans. Les jeunes lecteurs de la bibliothèque ainsi que les scolaires et les P'tites Crapouilles participent chaque année.



### Des ateliers pour tous !

#### *Pour les plus jeunes :*

Redécouvrir les contes par différents ateliers et lectures. En fin d'année les scolaires seront invités à participer aux ateliers sur le thème des contes.

#### *Pour les adultes :*

• Des ateliers créatifs : proposés un jeudi par mois de 14h à 16h, pour partager, échanger autour d'un café. À cette occasion des cartes de Noël ont été réalisées pour les enfants en réponse à leur courrier pour le Père Noël.

Ont été réalisées également des couronnes des rois pour les résidents de la Marpa. Le programme est défini par les participants, n'hésitez pas à venir proposer vos idées (tricot, couture...)

• Un club de lecture : une dizaine de lecteurs se réunissent le dernier vendredi du mois de 15h30 à 17h pour échanger autour de leurs lectures.

• Des ateliers nature animés par Carine de Racines et Bourgeons proposés au printemps.

### Des jeux pour tous !

#### *Des jeux vidéo :*

La bibliothèque départementale prête gracieusement une mallette de jeux vidéo. Des tournois sur le thème du sport (bowling, Ping Pong, golf...) sont proposés pour tous : enfants, adultes mais aussi seniors.

#### *Des après-midi et soirées jeux :*

Jeux de mots en partenariat avec la compagnie de théâtre DIX9.  
Jeux de société en partenariat avec l'association Kant'in.

Bibliothèque de Ligniac  
8 rue du stade  
19160 Ligniac  
<https://bibliotheque.ligniac.fr>  
**Contact :**  
Tel : 05 55 95 92 59 ou  
[livres.ligniac@gmail.com](mailto:livres.ligniac@gmail.com)

#### **Horaires d'ouverture :**

Mercredi : 9h/12h-14h/18h  
Jeudi : 9h/12h-14h/18h  
Vendredi : 9h/12h-14h/18h  
Samedi : 9h/12h.

**Pensez à réserver  
pour les ateliers !**

\*La BDP : La Bibliothèque Départementale de Prêt à pour vocation de prêter aux bibliothèques des communes de moins de 10000 habitants des ouvrages, du matériel d'animation et propose de participer aux diverses animations culturelles : Prix des lecteurs corréziens, festival du conte Coquelicotcontes...